



# DIETRICH

CONTRÔLE FORMATION

*Votre sécurité c'est notre métier*

## Programme de formation Recyclage

# Travail en hauteur

NOS REF : DECRET DU 2 DECEMBRE 1998 ABROGEANT  
DANS SA MAJEURE PARTIE L'ARRETE DU 30 JUILLET 1974  
REF / CODE DU TRAVAIL R4323.55 à 57 (Ancien R 233-13-19)

## Qualification

- Autorisation de travail en hauteur

## Durée & Tarif

- De 1 à 2 jours

## Pré-requis

- Etre désigné par l'employeur
- Avoir une délégation de Pouvoir Sécurité

## Public

- Tout public, tout secteur
- Demandeurs d'emploi
- Reconversion professionnelle



## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants devront connaître :

La réglementation issue de l'arrêté du 21 Septembre 1982 se substituant à l'arrêté du 18 Février 1957.

Les conditions d'application.

La résistance des échafaudages.

La résistance des planchers.

Les notes de calcul des échafaudages de grande hauteur.

La largeur des planchers.

La dimension des trous ou mailles des tôles perforées.

L'espace écarté entre le bord du plancher et la paroi échafaudée.

Les garde-corps.

La constitution.

Les dimensions.

Les accès.

Les niveaux de travail.

Les paliers de repos.

Le montage et la maintenance.

L'assemblage, la mise en place et la dépose.

Le contrôle technique législatif.

Les échelles : Bois, Métal.

Maintien, charge.

Les échafaudages volants, nacelles et bennes.

Connaître les moyens de suspension.

Connaître les charges des câbles, des cordages, des chaînes.

Connaître les câbles de sécurité.

Connaître les interdits.

Echafaudages et plateformes non mécanisés et montés sur roues.

Les déplacements inopinés.

Les échafaudages flottants.

La flottabilité, les risques de noyade.

Travaux en hauteur dans les citernes et les compartiments de grandes dimensions.

Connaître les accès particuliers, les machines particulières, les manœuvres particulières, les passages (orifices), les vitesses de descente et de montée, les freins.



## **BUT**

Acquisition de principes sûrs concernant l'exploitation du matériel et des accessoires permettant un travail en hauteur, sur le plan de la sécurité des personnes et des biens, au travers d'un contrôle des connaissances. Une reconnaissance de savoir-faire sera délivrée au travers d'une autorisation d'exercer un travail en hauteur.

## **PROGRAMME**

Durant la session, les participants vont mettre en application les notions acquises dans le respect des Normes de Sécurité et des Obligations, en utilisant dans la mesure du possible toutes les possibilités y compris dans le cas le plus défavorable, les machines et accessoires disponibles, en pratiquant des manœuvres et des manipulations de déplacement sur chantier horizontaux, verticaux dans les lieux publics ou privés, à vide et en charge, avec une progression dans la difficulté.

Sensibilisation aux accidents du travail

Les accidents du travail en France, leur nombre, leur évolution, leur répartition et leurs conséquences (humaines et financières).

La réglementation

Les textes de la réglementation généraux et spécifiques aux machines utilisées, les normes Européennes Harmonisées, Code du Travail (Contrôles techniques, Essais dynamiques, Adéquation, etc...).

### **Les risques liés :**

aux opérations du travail en hauteur avec différentes machines y compris les machines adaptées.

à la hauteur : grande hauteur, petite hauteur.

aux accessoires permettant le travail en hauteur.

aux machines (mobiles, fixes)

aux plateformes élévatrices.

aux escabeaux.

aux échelles aménagées.

aux travaux en suspension descente en rappel, échafaudages volants, lignes de vie, EPI).

aux filets antichute.

au comportement dans le cadre du travail.

Les règles d'utilisation

Les règles générales.

Les règles de l'art du travail dangereux en hauteur.

Le contexte dans lequel les opérateurs se trouvent.

Le travail aux intempéries.

Le travail aux conditions particulières.



## Technologie

Les machines sont étudiées sous leurs aspects mécaniques et sont ainsi abordés :

- leur fabrication
- leur conception
- leur principe de fonctionnement
- leur mise en place
- leur poids à vide, en charge
- leur capacité de charge (humaine)
- le coefficient de sécurité
- le centre de gravité
- les moyens de l'organisation des secours
- les textiles (ERCLON, NYLON, FIBRES SYNTHETIQUES)
- les câbles mécaniques (coefficient de sécurité)
- les planchers
- les passerelles
- les accès

Selon l'approche ou le temps disponible, le fonctionnement électrique de certaines machines est étudié afin que les opérateurs aient un minimum de connaissances leur permettant de reconnaître les pannes les plus fréquentes, de faciliter l'entretien de leurs machines et contrôles journaliers des dispositifs de sécurité (mobiles, statiques).

Les accessoires et machines de manutention sont étudiés de la même façon avec leurs règles propres d'utilisation.

Application dans sa généralité & ses particularités.

Connaissances des règles du travail en équipe.

Connaissances des règles de l'art ...fondamentales liées aux manœuvres spécifiques : grande hauteur, position négative, margelles, descente en rappel, balancement ...

3 Types particuliers d'attaches :

- ✓ les nœuds
- ✓ les supports
- ✓ les suspentes

4 Règles générales :

- ✓ ouverture du chantier
- ✓ sécurisation du chantier
- ✓ interférences dans l'espace

Règles particulières de mise en œuvre sur chantier, dans les lieux publics.

Règles particulières dues aux intempéries (dans la mesure du possible).

Règles particulières découlant des E.P.I et de la sécurité des hommes et des machines.



# DIETRICH

CONTROLE FORMATION

*Votre sécurité c'est notre métier*

Obligations découlant des articles du Code Pénal, du Code du Travail.

Prescriptions et renseignements à connaître (abaques des charges, dates des contrôles législatifs, registre de sécurité, adéquation construction).

La position

La texture

Le contact

Système de basculement (centre de gravité)

Anti-dévers, degrés autorisés au travail

Sécurité au repos

Sécurité au travail

Répartition de la charge

Arrêts d'urgence

Le poids, la charge et le couple

Ce que l'on doit faire avant la manœuvre

Ce que l'on doit faire pendant le déplacement

Ce que l'on doit faire à l'arrêt pendant le travail

Ce que l'on doit faire en fin de poste

Ce qu'il est dangereux de faire pendant le travail.

Le comportement face à une manœuvre difficile.

La responsabilité dans le cadre du travail.

Connaissances, Savoir Faire

Place et rôle des opérateurs.

Consignes générales et particulières.

Savoir apprécier les conditions d'équilibre d'un corps.

Savoir refuser l'exécution d'une opération interdite ou dangereuse.

Savoir communiquer sur le chantier.

Savoir évaluer la masse des charges à manutentionner.

Manœuvre permise par la machine compte tenu de son environnement.

Limites de la machine (ou de l'accessoire).

Opérations à réaliser pour le maintien en bon état des constituants de l'ensemble.

Savoir distinguer les différents types de machines permettant le travail en hauteur.

Avoir des notions de mécanique appliquée (étirements, flexions, torsions, compressions, extensions).

Connaître les organes composants les différents mécanismes, les caractéristiques et le rôle de chacun

Connaître les informations relatives aux installations électriques.

Savoir dire si les opérations de contrôle ont été faites selon la périodicité indiquée par le constructeur, par les consignes du chantier, ou par le Code du Travail.

Connaître le risque Pénal (responsabilité civile).

Connaître les principaux risques et causes.

Savoir refuser l'exécution d'une opération interdite ou dangereuse.

Connaître les opérations interdites spécifiques aux chantiers particuliers.



# DIETRICH

CONTROLE FORMATION

*Notre sécurité c'est notre métier*

Apprécier la vitesse linéaire (montée, descente).

Connaître les facteurs et les éléments qui influencent la stabilité.

Connaître les moyens pouvant être mis en œuvre pour empêcher l'accès aux zones interdites ou dangereuses.

Savoir utiliser les machines dans les conditions prévues par le constructeur et l'adéquation.

Savoir réaliser les manœuvres nécessaires pour l'exécution du chantier en conservant l'esprit d'efficacité.

Savoir effectuer les opérations de fin de poste.

## **Conditions & Attributions**

L'entreprise ou les personnes responsables d'une demande de stage devront prévenir Monsieur DIETRICH, responsable du département FORMATION de leur intention au moins 1 mois à l'avance, afin que celui-ci puisse programmer la session dans les meilleures conditions.

Un représentant de la C.R.A.M, de l'O.P.P.B.T.P, du MINISTERE DU TRAVAIL, et de l'entreprise pourra être

présent à n'importe quel moment du stage.

Chaque candidat sera soumis à un test d'évaluation théorique et pratique.

La session sera close par une évaluation du stage.

Une reconnaissance de savoir-faire sera donnée au travers d'un certificat, aux personnes ayant subi avec succès la Formation, dont les tests auront été positifs.

Les résultats seront donnés au chef d'entreprise qui pourra délivrer, après visite médicale et aux vues des conclusions formulées par le formateur, les autorisations de travail en hauteur en sécurité, pour son entreprise.

## **NB : VISITE MEDICALE OBLIGATOIRE PAR MEDECIN DU TRAVAIL**

**SAS Dietrich Contrôle Formation**  
29, chemin du Chapitre  
31100 TOULOUSE  
Tel : 05 61 50 29 42  
e.dietrich@controle-formation.com  
Siret 800 837 395 00014 - NAF 7120 B  
Déclaration d'activité 73310730831